

## ATELIER ÉTUDIANTS : « QUELS POTENTIELS DE TRANSFORMATION DU SECTEUR DE LA BOISSIÈRE AU REGARD DES ENJEUX PATRIMONIAUX, SOCIAUX ET URBAINS, DANS UN CONTEXTE NPNRU ? »

### PARTENARIAT :

**Commanditaire :** Nantes Habitat

**Universitaire :** master 2 « Villes et Territoires » (atelier mobilisant cinq à six étudiants)

**Responsables de la formation :** Nicolas Hutten, droit public, Faculté de droit et des sciences politiques, Sophie Vernicos, géographe, Institut de géographie et d'aménagement de l'Université de Nantes, Chérif Hanna, architecte urbaniste, École d'architecture de Nantes

**Responsables scientifiques de l'atelier :** Sophie Vernicos, maître de conférences, géographe, Igarun, Laurent Devisme, enseignant-chercheur, Ensa Nantes, directeur du Laua

### OBJET DE L'ATELIER

Cette coopération a pour objectif de confronter les étudiants à la pratique de l'urbanisme et du patrimoine d'un bailleur social dans un contexte professionnel.

La coopération a démarré en 2010 et une convention a été signée pour une durée de cinq ans à compter de l'année universitaire 2012/2013.

Le travail de l'atelier est encadré, sur le plan pédagogique, par un groupe de plusieurs enseignants ; sur le plan professionnel, par des représentants de l'organisme qui commande le sujet de l'atelier. Une EPI (équipe projet interne) est constituée au sein de Nantes Habitat : elle définit la commande, assure le suivi (mobilisation en interne des personnes ressources, mise à disposition des données nécessaires à la réalisation de l'étude) et participe à la validation.

Le sujet de l'atelier, différent chaque année, est discuté en amont dès le mois de juin. À cette occasion, Nantes Habitat rappelle le statut juridique des étudiants pendant l'atelier : stagiaire. Une fois le sujet arrêté, il fait l'objet d'un document de présentation de la commande, indiquant les principaux éléments de cadrage ainsi que les enjeux et attendus.

Spécialités : **X Architecture** **X Sociologie** **X Paysage/Géographie** **X Aménagement/Droit**  
**X Sciences politiques**

### ●●○ ÉTAT D'AVANCEMENT

Octobre à mai de l'année universitaire.

### FINANCEMENT

Indemnités dues aux étudiants conformément à la réglementation en vigueur ; frais de reprographie pris en charge par Nantes Habitat.

### PRODUCTIONS ATTENDUES

• Deux dossiers écrits présentés oralement : le premier suite au diagnostic (octobre à janvier) ; le second suite à l'élaboration du projet (février à mai).

• Outre les rencontres qui ponctuent l'atelier, une réunion de bilan est organisée chaque année, au mois de juin, entre Nantes Habitat et les responsables pédagogiques de la formation, pour discuter des suites à donner et des modalités de valorisation du travail de l'atelier.

### CONTACT

• Christèle Renaud-Martin, chargée de mission auprès du directeur général de Nantes Habitat  
christele.renaud-martin@nantes-habitat.fr  
02 51 86 37 29